

Demi-journée d'étude

Animée par les étudiants du Master 2 Droit des personnes et de la famille
et du Master 2 Justice, procès et procédure

Sous la direction scientifique d'Anne-Sophie Brun-Wauthier et d'Ingrid Maria

LOI DE MODERNISATION DE LA JUSTICE



JUSTICE

Vendredi 22 mars
13H30 à 17H00

Amphithéâtre 2 Bâtiment Stendhal
Campus universitaire de Grenoble

Présentation

La **loi de programmation 2019-2022 et de réforme de la justice** vient d'être adoptée, le 18 février.

Saisi par 60 députés, le Conseil constitutionnel devrait se prononcer dans les semaines à venir sur sa conformité à la Constitution.

Cette loi suscite de nombreuses interrogations et réserves, en particulier des professionnels du monde judiciaire.

Destinée à éclairer enseignants-chercheurs, doctorants, étudiants et professionnels du droit, la manifestation sera l'occasion de réagir à l'adoption de la loi et d'envisager l'avenir qui se profile pour la justice française.

Les étudiants du Master 2 Droit des personnes et de la famille et du Master 2 Justice, procès, procédures animeront la demi-journée d'étude, soumettant les problématiques aux experts invités.

Intervenants

Soraya Amrani Mekki,

Professeure agrégée Université Paris Nanterre

Cécile Gabion, Carole Toneguzzi,

Avocates au Barreau de Grenoble et présidentes de la commission des MARC

RENSEIGNEMENTS :

crj@univ-grenoble-alpes.fr

04 76 82 58 16

ENTRÉE libre

<http://crj.univ-grenoble-alpes.fr/>